



Licence Lettres et sciences humaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres et sciences humaines. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035325

HAL Id: hceres-02035325

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035325>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015697
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Appréciation générale :

La licence Lettres et sciences humaines vise l'acquisition d'une bonne maîtrise linguistique et d'une culture générale de qualité en vue d'une préparation aux métiers de l'enseignement, de la culture et de la communication ou une insertion directe sur le marché du travail. Cette licence offre un parcours pédagogiquement riche, mais le dossier de présentation est peu développé. On déplore notamment un manque d'informations sur le pilotage des enseignements et sur l'aide à la réussite.

Les points les plus forts :

1-	Encadrement : équipe pédagogique multisections très fournie (47 intervenants), qui a pour effet une bonne diversification des contenus d'enseignement.
2-	Choix pédagogiques : enseignement en groupes limités - prise en compte des compétences transversales - passerelles de réorientation prévues.
3-	Liens avec le monde professionnel : affichage d'un taux d'insertion professionnelle satisfaisant - accueil des étudiants salariés facilité.

Les points les plus faibles :

1-	Dossier peu explicite sur la réponse à l'abandon en L1 : seuls sont mentionnés l'encadrement tutorial par des étudiants et des semaines d'aide à la réussite dont les modalités et contenus ne sont pas précisés.
2-	La rubrique « dispositifs pédagogiques et de pilotage » n'est pas renseignée.
3-	Aucune information sur la mobilité étudiante.

Recommandations :

Il conviendrait de mettre en place des projets encourageant la mobilité étudiante, des dispositifs d'information à l'intention des étudiants (orientation active, réorientation, bilans etc.), et de renforcer les dispositifs de pilotage de la formation et d'encadrement des étudiants en difficulté.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.